

Règles sanitaires générales de reprise des activités

mise à jour au 3 septembre 2020

Ce document vise à synthétiser les informations essentielles des guides sanitaires obligatoires édités par le ministère des sports et nos fédérations pour la reprise des activités sportives. Ce document est complété par une fiche de protocole sanitaire spécifique à chaque sport.

Les distances à respecter en fonction des situations / Les mesures barrières à appliquer

- La distanciation physique recommandée est de 4m² par personne pendant l'activité et de 1m minimum pendant les phases statiques (accueil, regroupement...).
- ✓ Port d'un masque obligatoire à partir de 11 ans, hors zone d'activité.
- ✓ Le masque est déconseillé lors de l'activité sportive (risques cérébro-vasculaires et cardio-pulmonaires prouvés).
- ✓ **Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée des salles.** Du savon ou du gel hydro-alcoolique sera à disposition.
- ✓ **L'utilisation des vestiaires est vivement déconseillé.** Chaque personne devra si possible arriver en tenue et avoir un sac personnel pour son petit matériel (gourde, serviette, chaussures, tapis...). **Pour rappel, il est interdit de pénétrer dans les salles avec des chaussures provenant de l'extérieur.**
- ✓ Respecter les sens de circulation

Protocole lors des séances

- Il est demandé aux parents de déposer leurs enfants aux portes des lieux de pratique (sans y pénétrer) et de les reprendre également aux portes des salles à la fin de l'entraînement.
- En cas d'utilisation de matériel (ballon, tapis, bandes lestées...) ou mobilier (tables, chaises...), celui-ci doit être désinfecté avant et après chaque cours.
- Compléter obligatoirement la fiche de présence à chaque séance (qui sera transmise aux autorités sanitaires pour une recherche de cas contacts si une personne se révélait malade).
- Un temps de battement de 10 min au moins entre chaque cours a été mis en place ceci afin de :
 - permettre le nettoyage du petit matériel collectif
 - éviter les croisements/interactions entre les différents groupes
 - aérer les locaux .

Il est donc souhaitable de bien respecter les horaires de début **et surtout de fin de séance.**

Que faire en cas de symptômes ?

- Ne pas venir à l'entraînement, s'isoler et consulter un médecin.
- Si cela arrive lors d'un entraînement, mettre son masque et rentrer chez soi avant de consulter un médecin. Les mineurs seront isolés en attendant l'arrivée de leur parent qui doit pouvoir être joint rapidement.

A noter que malgré la mise en œuvre de toutes ces dispositions, le club ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid19* et ne pourra être tenu pour responsable.

*Symptômes du Covid-19

Hors activité sportive : Fièvre - Frissons, sensation de chaud/froids - Toux - Douleur ou gêne à la gorge - Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort - Douleur ou gêne thoracique - Orteils ou doigts violacés type engelure - Diarrhée - Maux de tête - Courbatures généralisées - Fatigue majeure - Perte de goût ou de l'odorat - Elévation de la fréquence cardiaque de repos

Pendant l'activité sportive : Malaise - Vertiges - Palpitation (sensation de battement de cœur irrégulier ou qui s'emballe) - Douleurs thoraciques - Perte de connaissance - Essoufflement anormal

A ces règles, s'ajoutent des préconisations spécifiques de chaque discipline :

Ce protocole peut évoluer en fonction des directives ministérielles, préfectorales, municipales et/ou fédérales.